

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 6 (1870)
Heft: 12

Anhang: Programme de la réunion générale des 20 & 21 juillet 1870
Autor: Société des instituteurs de la Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS

DE LA SUISSE ROMANDE

PROGRAMME DE LA RÉUNION GÉNÉRALE

DES 20 & 21 JUILLET 1870,

A NEUCHÂTEL

Mardi 19 juillet.

A 2 heures de l'après-midi : Réunion du Comité Central au nouveau Collège, salle n° 15. Rapport du Comité-Directeur à l'Assemblée générale. Rapport de M. le Rédacteur en chef de l'*Educateur*. Questions diverses concernant la Société, révision des statuts, comptes, etc.

A cinq heures : Réunion du Comité Central et du Comité d'organisation au local ci-dessus désigné. (Remise des insignes et dernières mesures à prendre pour les jours suivants).

Dès 6 heures : Distribution, à la CANTINE DES CHANTEURS, des insignes, billets de logement et cartes de fête.

Nota. Le prix de la carte de fête est de fr. 6 pour deux jours, et de fr. 3 pour un jour. Cette carte donne droit : 1° à l'insigne ; 2° au banquet ; 3° à l'entrée à l'Exposition ; 4° et, pour les Sociétaires qui se sont fait inscrire, au logement. Des jeunes gens, portant un petit ruban *bleu et blanc*, se trouveront à la gare à l'arrivée des trains et accompagneront invités et sociétaires à la cantine et de là à l'adresse des billets de logement. Pour faciliter et activer la distribution des cartes, il sera établi six bureaux de réception, dont un pour les *invités et la Suisse allemande*, un pour le *canton de Vaud*, un pour *Genève*, un pour *Fribourg*, un pour le *Jura bernois* et un pour *Neuchâtel*. Messieurs les arrivants voudront bien se grouper à leurs places respectives, désignées par un écriteau. Un *bureau de renseignements* (réception et envoi de lettres et télégrammes, renseignements divers, etc.), sera établi à la cantine pendant la durée de la fête. En outre, en dehors des heures mentionnées dans le programme, il sera chargé de délivrer les cartes de fête.

Dès 8 heures : Réunion familière à la cantine, exercice des chants.

Mercredi 20 juillet.

De 7 à 8 heures du matin : Distribution, à la cantine, des insignes, billets de logement et cartes de fête. (Voir le *Nota* ci-dessus).

De 8 à 8 3/4 heures : Répétition des chants à la cantine.

A 8 3/4 heures : Formation du cortège aux abords de la cantine pour se rendre au Temple.

Supplément au N° 12 de l'*Educateur*.

A 9 heures : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DANS LE TEMPLE DU BAS.

(Le public est admis sur les galeries, et des places seront réservées pour les membres du Comité Central, ceux des Comités cantonaux et pour messieurs les invités).

Ordre du jour :

a) Prière.

b) Ouverture officielle de la fête, par M. G. Guillaume, Conseiller d'Etat, Directeur de l'éducation publique, président honoraire.

c) Exécution du premier chœur. (Directeur M. Munzinger).

d) Discours du Président de la Société, M. A. Biolley.

Discussion sur les trois questions à l'étude, savoir :

1^o *Quelle tendance faut-il donner à l'instruction et à l'éducation des jeunes filles, en vue de la position sociale de la femme ?* — (Rapporteur : M. Chappuis-Vuichoud, Directeur des écoles normales du canton de Vaud).

2^o *Quelle est la meilleure manière de donner les leçons du soir aux jeunes gens, depuis leur sortie de l'école jusqu'à 20 ans, pour les élever à la dignité d'hommes moraux et de citoyens indépendants et éclairés ?* — (Rapporteur : M. Saget, instituteur, à Genève).

3^o *L'école, les instituteurs et le projet d'organisation militaire pour la Confédération suisse.* — (Rapporteur : M. Biolley, instituteur à l'école industrielle de Neuchâtel).

(MM. les rapporteurs généraux feront un résumé oral succinct de leur rapport, en reproduiront les conclusions, puis la discussion sera ouverte).

d) Exécution du second chœur.

A 2 heures après midi : Banquet à la Cantine.

A 5 heures : Si le temps est favorable, promenade ou excursion.

Depuis 8 heures : Soirée familière à la cantine.

Jeudi 21 juillet.

De 7 à 9 heures : Visite à l'exposition scolaire au nouveau Collège. (Il est entendu qu'indépendamment de ces heures spéciales, l'exposition sera ouverte pendant les jours de fête, du matin au soir).

De 9 à 10 heures : Réunion des Sections cantonales dans les locaux qui seront indiqués à la première séance, pour la présentation des membres du nouveau Comité Central et autres opérations éventuelles.

A 10 heures : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DANS LE TEMPLE DU BAS.

Ordre du jour :

a) Rapport sur la marche de la Société pendant les années 1869 et 1870. — (Rapporteur : M. Villommet, secrétaire du Comité Directeur).

b) Rapport sur la marche du journal. — (Rapporteur : M. le professeur Daguet, rédacteur en chef de l'*Educateur*).

c) Rapport du Comité Central sur la proposition de révision partielle des statuts, faite par la Section de Genève en 1868. — (Rapporteur : M. Henri Jacot, vice-président de la Société).

d) Propositions diverses du Comité Central. — Gestion et comptes.

e) Choix du lieu de la réunion générale de 1872.

f) Nomination du Comité Central.

g) Propositions individuelles.

h) Chant de l'hymne national : « O monts indépendants, etc., » [les trois premiers versets].

A 1 heure après midi : Banquet.

A 5 heures : Clôture officielle de la fête.

Dès 8 heures : Soirée familière à la cantine.

Remarques : 1^o L'Exposition scolaire s'organisera pour le 7 juillet, et elle restera ouverte jusqu'au lundi soir 1^{er} août. Jusqu'après la fête de chant elle sera installée dans la galerie Léopold Robert, et ensuite transportée au nouveau Collège et groupée conformément aux dispositions du Règlement. C'est cette dernière qui sera appréciée par le Jury. Prix d'entrée : 50 centimes. Pendant la fête, les membres de la Société [reconnaissables à l'insigne] en auront l'entrée gratuite, de même que les exposants, les élèves des écoles conduits par leurs instituteurs ou institutrices et les enfants accompagnés de leurs parents, du 23 juillet au 1^{er} août.

2^o Des démarches seront faites pour que les participants à la fête puissent visiter gratuitement tout ce que Neuchâtel offre de remarquable [collégiale, salle du Grand-Conseil, musées, observatoire, collèges, etc.]

3^o Les membres de la Société, ainsi que messieurs les invités, recevront une carte de légitimation, sur laquelle ils devront écrire leur nom et leur domicile, et qui leur donnera droit au transport à moitié prix sur tous les chemins de fer suisses.

4^o Le présent programme sera suivi aussi rigoureusement que possible : en conséquence, messieurs les sociétaires sont priés d'arriver aux séances aux heures fixées.

I. COMITÉ D'ORGANISATION.

Il se compose :

- A. du Président honoraire, M. G. GUILLAUME, Conseiller d'Etat ;
du Président de la Société des instituteurs de la Suisse romande, M. A. BIOLLEY, instituteur à l'école industrielle de Neuchâtel.
du Président de 1864-1866, M. DAGUET, professeur à l'Académie de Neuchâtel et rédacteur en chef de l'*Educateur* ;
du Président de 1866 à 1868, M. CHAPPUIS-VUICHOD, Directeur des écoles normales du canton de Vaud.
- B. du Comité de réception. — Président : M. Jules SANDOZ, membre adjoint du Comité Directeur.
- C. du Comité de l'exposition scolaire. — Président : M. Henri JACOT, instituteur, vice-président de la Société.
- D. du Comité des renseignements. — Président : M. VILLOMMET, secrétaire de la Société et gérant de l'*Educateur*.
- E. du Comité des logements et des banquets. — Présidents : MM. A. BONJOUR et J. GRISEL, instituteurs, membres du Comité Directeur.

II. COMITÉ CENTRAL.

Membres pour le canton de Vaud : MM. Chappuis-Vuichoud, Maillard, professeur à Lausanne, et Luquiens, inspecteur d'écoles à Yverdon.

Membre pour le canton de Genève : M. Saget, instituteur à Genève.

Membres pour le canton de Fribourg : MM. *Daguet*, professeur à Neuchâtel, et *Chanex*, instituteur à Fribourg.

Membres pour le canton de Berne : MM. *Fromaigeat*, inspecteur d'écoles à Delémont, et *Friche*, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy.

Membres pour le canton de Neuchâtel : MM. *Renaud*, instituteur au Locle, et *Miéville*, instituteur à Travers.

III. COMITÉS CANTONAUX.

Canton de Vaud : MM. *Berney*, instituteur à Cuarnens, président ; *L. Codéray*, instituteur à Pampigny, vice-président ; *P. Varidel*, instituteur à Vevey, secrétaire-caissier ; *H. Gardel*, instituteur à Grandson, suppléant.

Canton de Genève : MM. *L. Sené*, instituteur, président ; *J. Pelletier*, vice-président ; *Saget*, délégué ; *Lombard*, secrétaire ; *Bory-Buvelot*, trésorier ; *Murrier* et *Guillaumet*.

Canton de Fribourg : MM. *S. Biolley*, instituteur à Lugnorre, président ; *Haas*, directeur de l'école secondaire de Morat, vice-président ; *Presset*, instituteur à Courgevaulx, secrétaire ; *Luthy*, instituteur à Courtepin, caissier.

Canton de Berne : MM. *Fromaigeat*, inspecteur, président ; *Friche*, directeur, vice-président ; *Berret*, *Mercerat*, *Gylam*, *Guerne*, instituteurs, *Schoffter*, professeur, membres du Comité central. — MM. *Fromaigeat*, *Dubois*, professeur, *Prêtre*, maître à l'école normale, *Gylam* et *Wild*, instituteurs, membres du Comité exécutif de la Société pédagogique cantonale.

Canton de Neuchâtel : MM. *Amiet*, instituteur à Fontaines, président ; *Vuilliamenet*, instituteur à Savagnier, vice-président ; *Fallet*, instituteur à Chézard, secrétaire ; *H. Maumary*, aux Geneveys-sur-Coffrane, caissier ; *A. Schwaar*, à Coffrane, secrétaire-adjoint.

Insignes.

I. COMITÉ D'ORGANISATION.

Insigne général : *Rosette* aux couleurs neuchâteloises (rouge, blanc et vert) ; les diverses sections se distingueront par les couleurs des *rubans* qui en formeront l'appendice ; ainsi :

Présidents actuels et anciens : Ruban rouge et blanc avec franges d'or.

Comité de réception : Ruban rouge et blanc avec franges d'argent pour le Président.

Comité de l'exposition scolaire : Ruban vert et blanc avec franges d'argent pour le Président.

Comité des renseignements : Ruban violet avec franges d'argent pour le Président.

Comité des logements et des banquets : Ruban bleu et blanc avec franges d'argent pour les Présidents.

II. COMITÉ CENTRAL.

Rosette aux couleurs fédérales (rouge et blanc) avec *ruban* blanc.

III. COMITÉS CANTONAUX.

Rosette rouge et blanche avec *rubans* aux couleurs de leurs cantons respectifs.

IV. INVITÉS ET ÉTRANGERS.

Rosette rouge et blanche avec *rubans* aux couleurs du canton de Neuchâtel.

V. MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

Ruban rouge et blanc.

VI. COMMISSIONNAIRES.

Ruban bleu et blanc.

